



PLAIDOYER MOBILITÉ INCLUSIVE

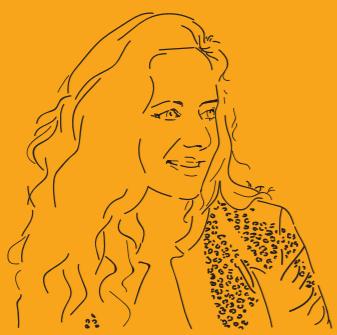


wimoov

GROUPE SOS



« Pouvoir se déplacer à tout moment, dans n'importe quelle circonstance, sans avoir à demander de l'aide, c'est la possibilité de se soigner, d'avoir une vie sociale et un emploi... C'est la liberté ».



Le GROUPE SOS est la première entreprise sociale européenne. Avec 18 000 salariés, 910 millions d'euros de chiffre d'affaire et près de 500 établissements et services, le GROUPE SOS est présent dans 44 pays et agit au sein de 8 secteurs d'activité : Jeunesse, Emploi, Solidarités, Santé, Seniors, Culture, Transition écologique et Action internationale. Acteur associatif privé, le GROUPE SOS réinvestit l'ensemble de ses résultats dans ses activités au service de l'intérêt général pour développer des solutions innovantes en faveur de l'inclusion de tous.

Au sein de GROUPE SOS Emploi, Wimoov se bat au quotidien depuis 20 ans pour que soient reconnues les difficultés de mobilité de nos concitoyens les plus fragiles. Aujourd'hui en France, 7 millions d'actifs et 5 millions de seniors présentent des difficultés pour se déplacer quotidiennement : une voiture qui lâche, une difficulté physique ou financière, la peur d'utiliser les transports en communs... Tant de raisons qui peuvent assigner à résidence un individu. Nous appelons à une double révolution : premièrement, la mobilité ce n'est pas que les infrastructures, c'est aussi et surtout un ensemble de solutions pour combiner les moyens de transport en fonction des besoins de chacun ; deuxièmement, nous devons replacer l'humain au centre de notre conception des transports pour les adapter à tous !

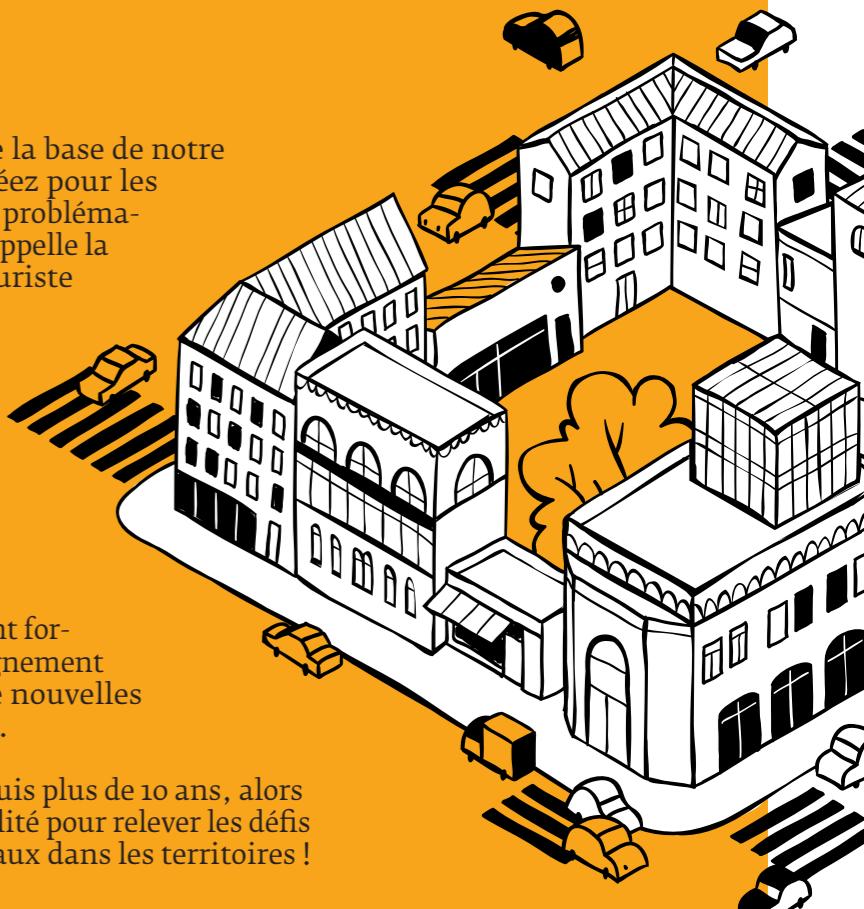
La mobilité inclusive devrait être la base de notre organisation des transports : créez pour les plus exclus et vous répondrez aux problématiques de tous ! Cette démarche s'appelle la « conception universelle » : du touriste ne maîtrisant pas la langue à la personne âgée qui prend pour la première fois les transports, en passant par une personne à mobilité réduite, tous peuvent se déplacer. C'est pour aider les publics les plus exclus de la mobilité que Wimoov a créé les premières « plateformes de mobilité » en France en 2005, offrant formations, information et accompagnement personnalisé, et construisant de nouvelles solutions aux côtés des territoires.

Cette solution fait ses preuves depuis plus de 10 ans, alors déployons les plateformes de mobilité pour relever les défis économiques, écologiques et sociaux dans les territoires !

Florence Gilbert

Directrice Générale de Wimoov

@Flo_Gilbert
 Florence Gilbert



POURQUOI CE PLAIDOYER ?

La révolution numérique a permis l'émergence de nouveaux acteurs du transport et de la mobilité. Après les VTC, l'autopartage et le covoiturage, on voit fleurir dans nos villes de nouveaux moyens de transport en "free floating" : trottinettes, vélos et bientôt des voitures, à utiliser et déposer librement dans la ville. L'offre n'a jamais été aussi diversifiée et simplifiée, et pourtant 43% des français peinent toujours à se déplacer.

Si les difficultés d'accès à la mobilité sont souvent perçues comme secondaires, elles constituent un facteur aggravant des inégalités et des mécanismes d'exclusion préexistants. Il s'agit du deuxième frein à l'accès à l'emploi.

Aujourd'hui, ce sont 7 millions d'actifs (près d'un quart de la population active) qui rencontrent des difficultés à se déplacer. Si 23% des français ont déjà renoncé à un emploi en raison des difficultés pour s'y rendre, ces chiffres augmentent drastiquement s'agissant des personnes en insertion (1 personne sur 2 a dû renoncer à un emploi ou à une formation, 1 sur 3 l'abandonner en cours).

23%

DES FRANÇAIS ONT
DÉJÀ RENONCÉ
À UN EMPLOI
EN RAISON DES
DIFFICULTÉS
POUR S'Y RENDRE

inégalités.

Afin que chacun puisse accéder à une mobilité adaptée à ses besoins, le GROUPE SOS propose de repenser notre manière de concevoir la mobilité.

Dès le plus jeune âge, l'insuffisance de l'offre de transport sur un territoire peut conduire à des choix d'orientation uniquement motivés par la proximité géographique d'un établissement. Par ailleurs, 5 millions de seniors éprouvent des difficultés dans leur mobilité, renforçant l'isolement auquel font face beaucoup de personnes âgées. **La mobilité est donc une clef de l'insertion professionnelle et sociale, c'est la liberté de choisir son quotidien et son avenir.**

Pour lutter contre cette forme d'assignation à résidence, il nous faut repenser et optimiser nos services de mobilité sur l'ensemble du territoire tout en réduisant notre impact sur l'environnement. **L'efficience et la qualité de nos services de mobilité sont des leviers essentiels de réduction des**

L'accès à la mobilité doit être un vecteur de réussite et non un facteur d'exclusion !

NOS PROPOSITIONS

1 | Passer d'une logique de transport à une logique de mobilité inclusive

2 | Proposer une offre de mobilité coordonnée, lisible et optimisée en généralisant les plateformes de mobilité

3 | Pour une écomobilité inclusive

La politique de transport, limitée à la mise en place d'infrastructures, ne suffit pas à assurer une mobilité effective. Pour cela, il faut prendre en compte l'ensemble du déplacement, avec un ou plusieurs moyens de transport. Un telle **politique de mobilité** facilite donc l'accès à l'emploi, à la culture, la vie sociale, ou encore l'accès aux dispositifs de santé. La politique de mobilité doit prendre en compte l'ensemble du trajet porte-à-porte, pour permettre une réelle autonomie.

Mais encore faut-il que tout le monde puisse en bénéficier. C'est le sens de la **politique de mobilité inclusive**, qui adapte le déplacement à chaque personne en prenant en compte leurs difficultés cognitives, financières, physiques ou matérielles. La mobilité n'est par ailleurs pas innée ; c'est pourquoi il est nécessaire d'accompagner les plus fragiles dans son apprentissage afin qu'ils puissent se servir des moyens de transport existants.

Notre modèle actuel échoue à s'adapter à tous. Nous proposons donc de changer de paradigme : plutôt que de multiplier les moyens de transport, ou de se contenter de politiques de mobilité pensées pour la masse, nous pouvons impulser des politiques de mobilité inclusive.

PASSER D'UNE LOGIQUE DE TRANSPORT À UNE LOGIQUE DE MOBILITÉ INCLUSIVE

DU DROIT AU TRANSPORT À LA MOBILITÉ EFFECTIVE

Le maillage territorial des transports français s'est construit autour du droit au transport. La loi d'orientation sur les transports intérieurs (LOTI) de 1982 le définit comme un système devant "satisfaire les besoins des usagers et rendre effectifs le droit qu'a toute personne, y compris à la mobilité réduite ou souffrant d'un handicap, de se déplacer et la liberté d'en choisir les moyens". Il comprend donc un système de transports pour tous, mais également le droit d'être informé sur les moyens de transports à disposition et une tarification sociale pour les personnes à faible revenu ou en situation de handicap.



En clair, cette loi permet la construction du maillage territorial en rendant obligatoire la mise en place d'au moins un service de transport public dans les territoires à faible densité, sans prendre en compte les connexions entre ces moyens de transport. Pire, dans les territoires ruraux et périphériques, ce droit n'a pas réussi à créer une réelle alternative à la voiture individuelle, utilisée pour 83% de nos déplacements. Pourtant, elle n'est pas accessible à tous (jeunes, personnes âgées et PMR), est coûteuse financièrement (25% des ménages les plus modestes n'ont pas de voiture, laquelle coûte environ 400 euros par mois) et écologiquement. La plupart du temps, son usage est injustifié au vu de la distance parcourue : 75% de nos déplacements font moins de 5 km.

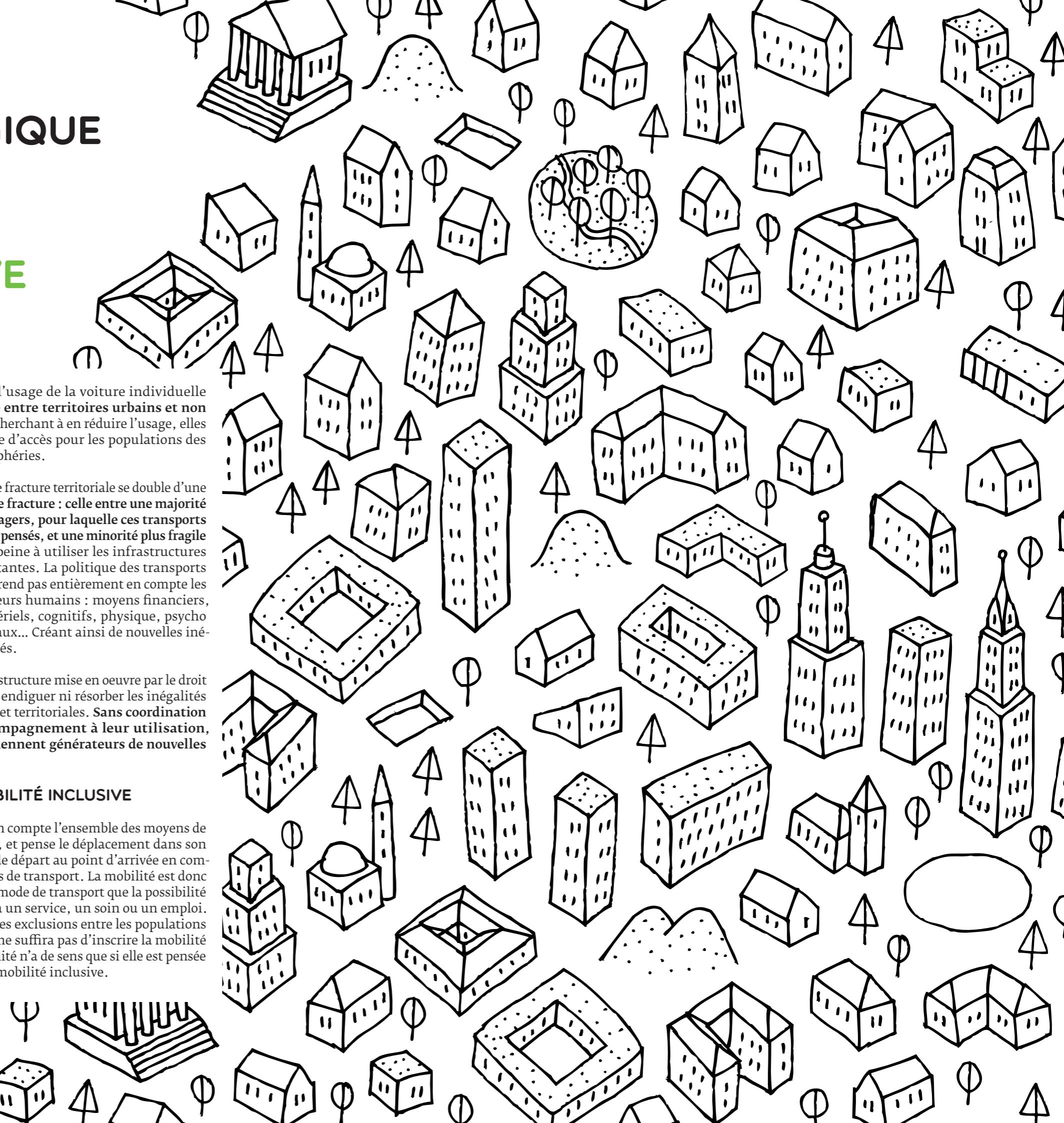
Cette incitation à l'usage de la voiture individuelle agrave la **fracture entre territoires urbains et non urbains** : les villes cherchant à en réduire l'usage, elles deviennent difficile d'accès pour les populations des périphéries.

Cette fracture territoriale se double d'une autre fracture : celle entre une majorité d'usagers, pour laquelle ces transports sont pensés, et une minorité plus fragile qui peine à utiliser les infrastructures existantes. La politique des transports ne prend pas entièrement en compte les facteurs humains : moyens financiers, matériels, cognitifs, physique, psycho sociaux... Créant ainsi de nouvelles inégalités.

La logique de l'infrastructure mise en oeuvre par le droit au transport n'a pu endiguer ni résorber les inégalités sociales, physiques et territoriales. **Sans coordination entre eux ni accompagnement à leur utilisation, les transports deviennent générateurs de nouvelles exclusions.**

VERS UNE MOBILITÉ INCLUSIVE

La mobilité prend en compte l'ensemble des moyens de transports existant, et pense le déplacement dans son entier du point de départ au point d'arrivée en combinant divers modes de transport. La mobilité est donc moins le droit à un mode de transport que la possibilité effective d'accéder à un service, un soin ou un emploi. Pour réduire enfin les exclusions entre les populations et les territoires, il ne suffira pas d'inscrire la mobilité dans la loi. La mobilité n'a de sens que si elle est pensée pour tous : c'est la mobilité inclusive.





POUR UN MODÈLE
PLUS INCLUSIF :
**GÉNÉRALISER
LES PLATEFORMES
DE MOBILITÉ**

La France dispose d'un maillage territorial étendu d'infrastructures de transports parmi les plus performantes d'Europe. Cependant plus d'un français sur quatre et près d'un sur deux en zone rurale estime être "trop loin de tout". L'abondance de moyens de transport ne suffit pas à assurer une mobilité fluide.

Les compétences des différentes collectivités territoriales en lien avec la mobilité s'entrechoquent sans réelle concertation. Résultat : une répartition des compétences peu visible, et 19 millions de personnes (près d'un tiers de la population française) sans aucune autorité chargée de leur mobilité locale.

**1/4
DES FRANÇAIS
ESTIME ÊTRE
"TROP LOIN
DE TOUT"**

Pour répondre à ce problème, l'association Wimoov a créé les premières plateformes de mobilité en France, qui sont un **guichet unique de la mobilité** sur les territoires.

Elles ont une double mission :

- **vers les publics** : conseiller et orienter les usagers vers les solutions les plus adaptées à leurs besoins.
- **vers les territoires** : aider les collectivités à réaliser des économies, et mettre en place un "observatoire de la mobilité" permettant de rassembler l'information, d'innover et d'optimiser les solutions mises en oeuvre.

**LES PLATEFORMES
AU SERVICE DE LA
MOBILITÉ INCLUSIVE**

Les plateformes contribuent non seulement à une meilleure organisation de la mobilité, mais aussi à donner les moyens de déplacement adaptés quel que soit le profil de l'usager. Pour cela, elles proposent des "**Parcours mobilité**". Ceux-ci consistent à évaluer les besoins et les caractéristiques de l'usager (physiques, psycho-sociales, financières, cognitives...), à lui proposer un mode d'accompagnement sur mesure (présentiel, téléphonique ou numérique), avant de définir les solutions les plus

pertinentes pour l'usager et de les mettre en place. Ces solutions peuvent comprendre des formations, des aides financières et de la mise à disposition de matériel.

L'accompagnement fourni sur ces plateformes permet aux bénéficiaires de pouvoir à nouveau se déplacer, et donc de retrouver un emploi, une vie sociale, les soins dont ils ont besoin. Généraliser ces plateformes, c'est créer l'outil de la mobilité inclusive, clairement identifiable pour les usagers.

NOTRE ACTION

**De diagnostic,
d'information et de
conseil pour une mobilité
inclusive et durable**

- Pour accompagner les personnes en situation de vulnérabilité de mobilité, Wimoov établit un diagnostic de leurs potentiels et de leurs freins de mobilité pour dessiner un "**bilan de compétence mobilité**". Ce bilan sert de base aux experts de l'association pour proposer les solutions les plus adaptées.
- Wimoov propose un coaching en mobilité personnalisé permettant d'engager des démarches dans une logique de responsabilisation individuelle.
- Les conseillers en mobilité informent sur les dispositifs nouveaux et durables.

NOTRE ACTION

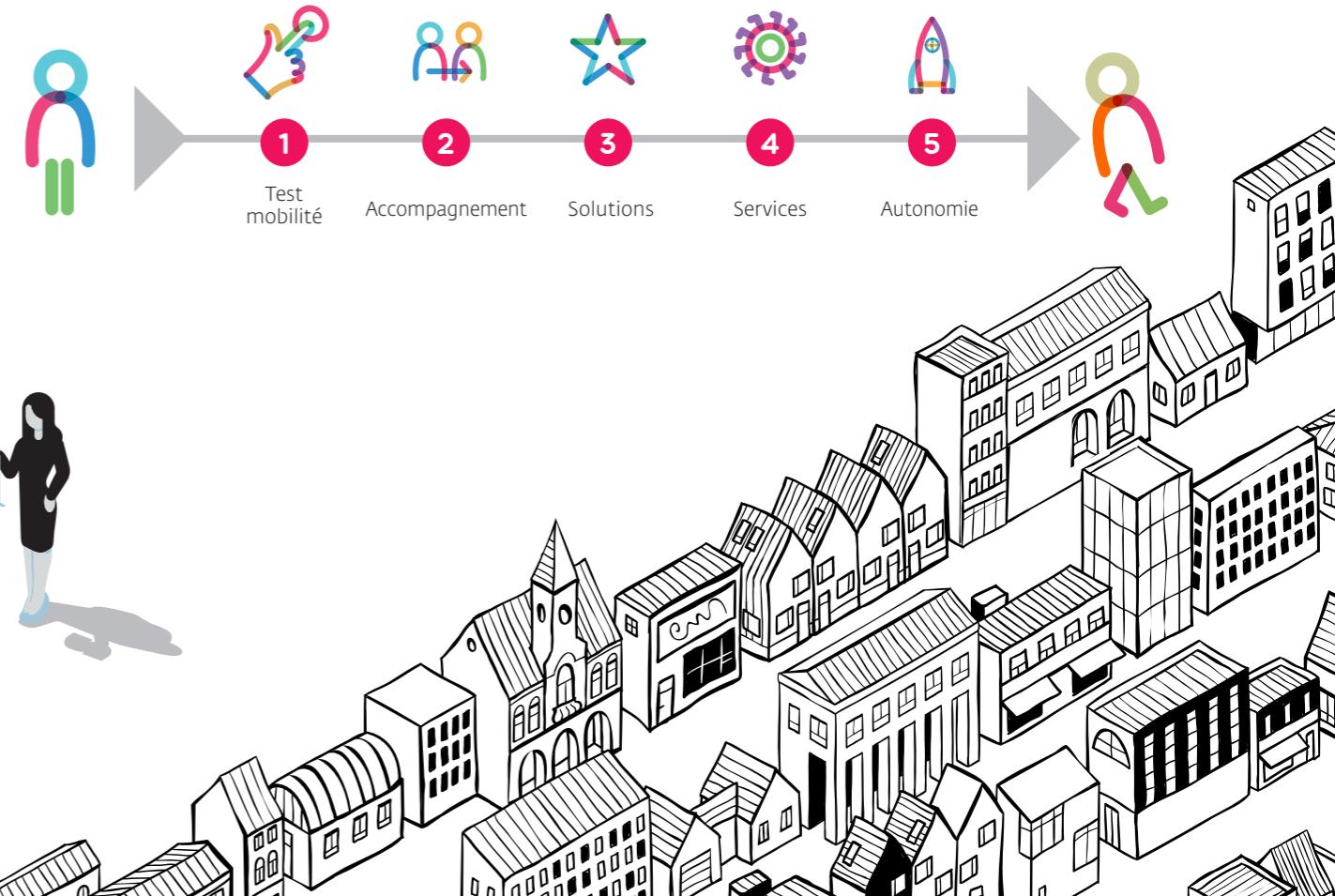
**D'accompagnement
pour l'obtention du
permis de conduire et
l'apprentissage du vélo**

- Wimoov met en place un **service unique en France**, qui conseille et accompagne ceux qui souhaitent passer le permis de conduire en les aidant à organiser ce projet souvent long et coûteux.
- Pour les publics en parcours d'insertion sociale et professionnelle, Wimoov propose le "**Permis Mobilité**" en lien avec acteurs locaux, qui vise l'obtention du permis via un parcours personnalisé du code de la route à la conduite.
- La formation "**Vélo école**" allie théorie et pratique pour apprendre l'usage du vélo au quotidien, de manière sécurisée et civique (particulièrement en milieu urbain).



**GÉNÉRALISER CES
PLATEFORMES,
C'EST CRÉER
L'OUTIL DE
LA MOBILITÉ
INCLUSIVE,
CLAIREMENT
IDENTIFIABLE POUR
LES USAGERS.**

**PARCOURS
DE MOBILITÉ**



LA CLEF DE VOÛTE DE LA MOBILITÉ SUR LES TERRITOIRES

Si tous les acteurs concernés par la mobilité travaillent de concert grâce à la plateforme, les dépenses sont optimisées, les moyens mutualisés et les services améliorés. Les plateformes de mobilité intègrent dans la construction et la gestion de leurs opérations l'ensemble de parties prenantes afin de proposer une **offre de mobilité coordonnée, lisible et optimisée à l'échelle d'un territoire**.

Les études indiquent qu'**un euro dépensé dans une plateforme de mobilité génère en retour une économie de six euro pour la collectivité*** qui voit ses charges sociales réduites et ses recettes fiscales augmentées (dynamisme économique, retour à l'emploi, consommation...). L'implantation d'une plateforme de mobilité est d'autant plus efficiente lorsqu'elle correspond à un bassin d'emploi et non à une logique administrative. Il faudrait donc réservé un budget pour la création de plateformes de mobilité, décorrélé de celui des collectivités territoriales qui n'ont pas toutes l'obligation de mettre en place une politique de mobilité - et encore moins de mobilité inclusive afin de coller au plus près des besoins des territoires et des citoyens.

Ces mesures permettraient à la fois de rendre équitable l'**offre de mobilité entre les territoires ruraux et urbains, et entre les usagers**, qui auront ainsi accès à un "bouquet mobilité".

Enfin, la fonction centralisatrice des plateformes leur permettra de servir de **laboratoire d'idées sur la mobilité**, favorisant les retours rapides, l'identification des nouveaux besoins et l'émergence de concepts innovants afin de poursuivre l'amélioration des déplacements.

NOTRE ACTION

Partenariats

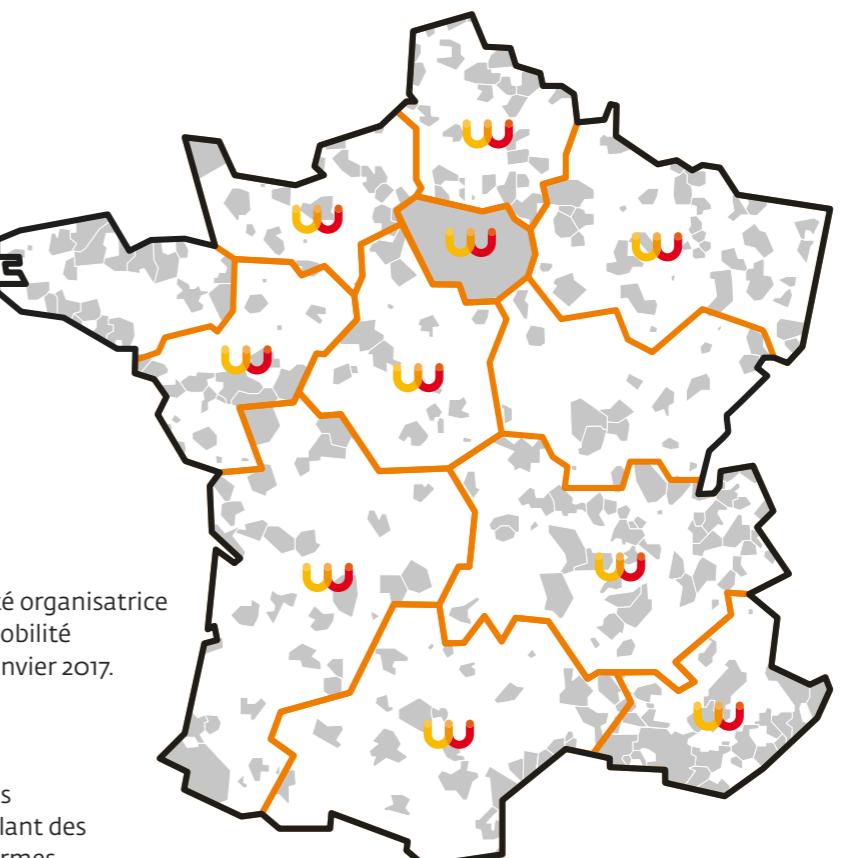
Wimoov développe deux types de projets nécessitant des partenariats :

- des opérations spéciales de mobilité durable et responsable, comme par exemple les "opérations sans voiture" ou les "ambassadeurs de la prévention". Ces actions s'inscrivent dans un temps et sur un territoire donné, pour un public ciblé et en association avec des campagnes de communication et des événements.
- des conférences sur la mobilité et réunions thématiques.

HISTOIRE D'UN DÉPLACEMENT

Dans le cadre d'une politique de mobilité inclusive, Pierre a à sa disposition tous les moyens de transport dont il a besoin. Mais cela ne sert à rien s'il ne les connaît pas

Un conseiller pourra lui montrer comment s'approprier les différentes manières de se déplacer, lui apprendre à utiliser les outils numériques, à recourir aux tarifications sociales auxquelles il a droit (remboursement par Pôle emploi des trajets pour se rendre à un entretien d'embauche par exemple), pour finalement accéder à l'autonomie. Il aura également un impact positif sur sa santé en l'amenant à une mobilité la plus active possible, donc respectueuse de l'environnement.



2 | Nous proposons de créer 322 plateformes de mobilité, soit autant que de zones d'emploi, afin de proposer une offre de mobilité pour tous.

VERS UNE ÉCOMOBILITÉ INCLUSIVE

Il ne suffit pas d'être informé de l'offre à sa disposition, il faut être en mesure de se l'approprier. À cet égard, on observe un recouvrement entre difficultés d'accès à la mobilité et fracture numérique. Dans l'incapacité de s'informer sur leurs options, les personnes éloignées des nouvelles technologies ont une barrière supplémentaire à la mobilité. Pire, elle peut les entraîner dans une spirale de l'exclusion.

L'apprentissage de la mobilité remplit deux objectifs :
• former des usagers capables de s'informer et se saisir de l'offre la plus adaptée à leurs besoins de manière autonome
• tendre vers des choix de mobilité plus verte et durable

AFFIRMER LE RÔLE CENTRAL DU CONSEILLER MOBILITÉ

Le conseiller mobilité est la pierre angulaire de l'accompagnement. Si le numérique a rendu autonome une partie de la population, d'autres n'y ont pas accès. En plus d'être l'ingénieur de nos déplacements, pour certains il est surtout le contact humain indispensable au diagnostic, à l'information et au conseil, capable de prendre en compte les spécificités de chacun. Un logiciel ne connaît pas la personne qui l'utilise : il propose différentes solutions standardisées de mobilité pour aller d'un point A à un point B. Le conseiller mobilité, lui, s'adapte aux caractéristiques et aux préférences de l'usager (ex: la peur d'un senior qui ne souhaite pas prendre telle ligne de bus ayant eu mauvaise expérience ; une femme enceinte voulant éviter les transports bondés...).

Le métier de conseiller mobilité est trop méconnu et trop peu répandu, alors que c'est sur lui que repose la personnalisation du parcours. Pourtant, développer ce métier en multipliant les plateformes mobilité aurait deux avantages majeurs: non seulement permettre le retour à l'emploi des usagers, mais aussi créer de l'emploi local et de proximité sur les territoires des plateformes en recrutant des conseillers mobilité.

NOTRE ACTION

D'accompagnement à l'obtention d'aides financières

Wimoov propose plusieurs solutions financières à ceux qu'il accompagne :

→ Accès au micro-crédit social pour les personnes en situation de fragilité. Des organismes professionnels (banques...) financent des projets de mobilité via un crédit maîtrisé avec des taux d'intérêts réduits. Un conseiller Wimoov accompagne et supervise la gestion de ce crédit.

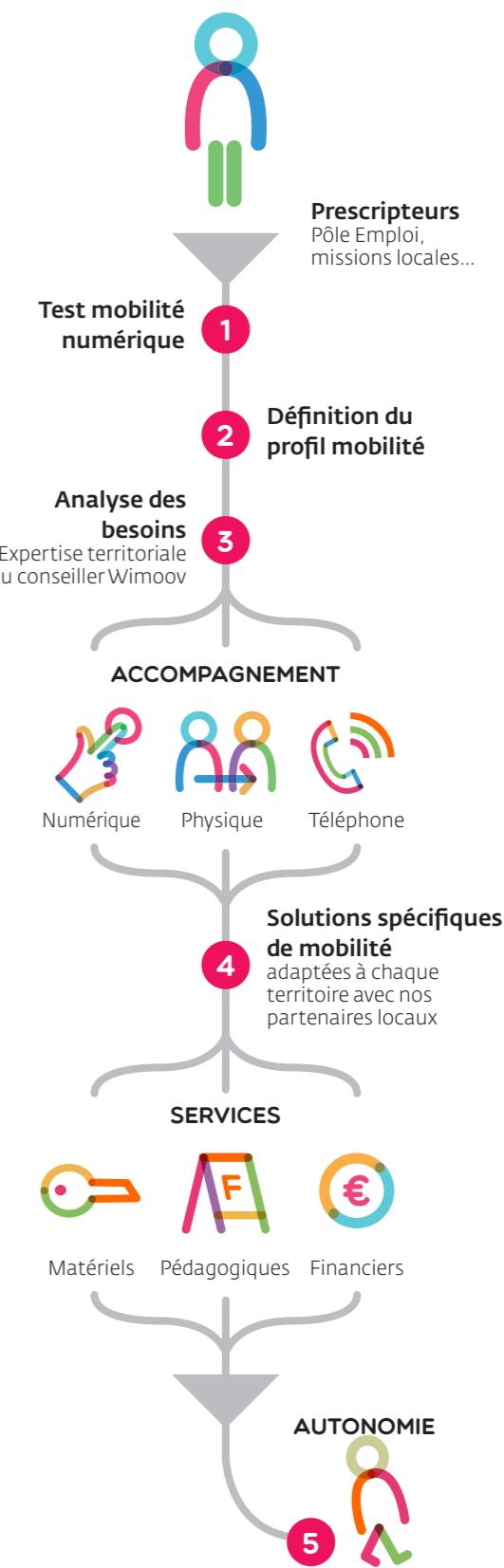
→ Accès à la tarification sociale pour ceux y ayant droit, mais qui souvent n'en font pas la demande faute d'information (60 % de taux de non-recours en France). Le conseiller Wimoov informe et aide l'usager à activer ses droits.

→ Accès aux diverses aides financières, locales ou nationales : aide au permis, à l'acquisition d'un véhicule... Le conseiller Wimoov informe et aide au montage et suivi des dossiers.

Le conseiller Wimoov peut ainsi proposer plusieurs aides financières, et aider les usagers à maîtriser leur budget-mobilité.

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT MOBILITÉ

BÉNÉFICIAIRE



DIFFUSER UNE INFORMATION ADAPTÉE AUX BESOINS DE TOUS LES PUBLICS

Si l'information sur la mobilité est primordiale pour y accéder, la mise en place d'un service d'information aux usagers n'est obligatoire que pour les autorités organisatrices de mobilité de plus de 100 000 habitants. Comme la mobilité, l'information sur la mobilité doit être pensée en fonction des plus fragiles, tout en continuant la dématérialisation des informations et services, plus pratique pour les populations connectées.

La mobilité inclusive ne se résume pas à des moyens de transports adaptés à tous, mais aussi à une information et un accompagnement personnalisés.

Nous souhaitons généraliser cet accès à l'information, sans oublier les plus fragiles et ceux coupés du numérique.

ORIENTER VERS L'ÉCOMOBILITÉ

Véritable acteur de la transition écologique, le conseiller mobilité oriente les personnes vers l'option la plus verte possible, afin de réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements. Il s'agit non seulement de construire une mobilité inclusive, mais aussi une **mobilité durable**, à la fois écologique et pérenne.

Les politiques publiques environnementales doivent être pensées de concert avec les politiques de mobilité inclusive. Ces deux sujets sont interdépendants: les politiques de mobilité inclusive comprennent un volet mobilité durable, et privilient les modes de déplacement respectueux de l'environnement. Pour les politiques environnementales, le transport est un sujet primordial (cela représente 35% des émissions de CO₂). Il y a une convergence entre enjeux écologiques et de mobilité à travers l'efficacité et la sobriété des solutions identifiées. C'est l'écomobilité inclusive.

NOTRE ACTION

Location et partage de véhicules

Wimoov propose plusieurs solutions matérielles aidant à la mobilité :

→ Des locations de deux-roues motorisés, de quatre-roues et de vélos à tarif social, pour une durée allant de quelques heures à quelques mois. Ces services sont généralement déclenchés par le conseiller mobilité pour aider à la finalisation des démarches d'insertion.

→ Des réparations et acquisitions de véhicules à tarif social. Déclenché par un conseiller mobilité, ce service mobilise un réseau de garages associatifs et commerciaux.

→ Essai de véhicules innovants. Ce service permet de tester des modes de déplacement durable et actif (vélo, trottinette, gyropode...). L'usager apprend à utiliser le véhicule, et sécurise son choix avant un potentiel achat.

→ Information sur le covoiturage et l'autopartage, utilisés principalement pour les déplacements ponctuels. Le conseiller mobilité aide à trouver la meilleure solution pour répondre aux besoins de l'usager.

3 | Nous proposons de promouvoir l'écomobilité inclusive, notamment en reconnaissant le rôle du conseiller mobilité, formé pour accompagner chacun vers l'autonomie.





Pour construire ensemble
une mobilité accessible à tous
et durable, nous proposons de :

- 1 | Passer d'une logique de transports à une logique de mobilité inclusive :** parce qu'il ne suffit pas de multiplier les infrastructures de transport, nous devons remettre l'humain au centre de notre conception du déplacement et penser la mobilité pour les plus exclus afin qu'elle soit accessible à tous.
- 2 | Déployer des plateformes de mobilité sur tous les territoires :** afin de pouvoir diagnostiquer les freins à la mobilité de chacun et proposer des solutions, des informations et des accompagnements personnalisés aux usagers. Retrouver l'autonomie pour se déplacer, c'est pouvoir accéder à l'emploi, à une vie sociale et à des soins. Pour les collectivités locales, cela entraîne des retombées économiques et une redynamisation du territoire.
- 3 | Promouvoir une écomobilité inclusive :** grâce aux conseillers mobilité des plateformes, chacun est conseillé sur des modes de déplacements les plus écologiques et actifs possibles, afin de concilier les enjeux économiques, sociaux, écologiques et de santé.

GROUPE SOS

102, rue Amelot - 75011 Paris
Tél. 01 58 30 55 55 - info@groupe-sos.org

Retrouvez-nous sur
groupe-sos.org



GROUPE SOS

